RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01413
Numéro SIREN : 887 796 340
Nom ou dénomination : ABIDI PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 12/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/018123

18123

ABIDI PEINTURE
SAS au capital de 1000.00 Euros
RCS TOULON N° 887 796 340

Siège social : 27 AV GAMBETTA
83500 LA SEYNE-SUR-MER

RAPPORT DE LA GERANCE

Sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2021

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/202 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris, s'est élevé à la somme de 87 100 euros.
Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 2 919 euros, soit 3.35 % du chiffre d'affaires hors taxes.
Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 87 103 euros.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 83 842 euros.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 17 432 euros et représentent 20.01 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme 378 euros et représentent 0.43 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 2 919 euros soit 3.35 % du chiffre d'affaires hors taxes.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons de reporter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 2 919 euros.

- à la réserve légale : 0 euros
- aux autres réserves : 0 euros
- en autres répartitions : 0 euros
- en report à nouveau : 0 euros
- en dividendes : 0 euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :
- Capital social : 1000.00 euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport : 0 euros
- Réserve légale : 0 euros
- Autres réserves : 0 euros
- Report à nouveau : 2 919 euros

Situation nette : 3 919 euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :
- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluationconformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES LA SEYNE-SUR-MER
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
76 ALLEE DE PARIS CS 80210
83506 LA SEYNE SUR MER CEDEX
04 94 11 06 35
SIE.LA-SEYNE-SUR-MER@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR
SEULEMENT SUR RV

M Abidi Haithem, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS ABIDI PEINTURE, SIREN 887 796 340.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.
Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure	Déclaration de IS - Résultats
Formulaire principal	2065
Annexes jointes	2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F
Période déclarée	2021
Date limite de dépôt	18/05/2022
Numéro de dépôt	ISRESULTAT-2022138-0000000112420442
Date de dépôt	18 mai 2022 à 22:35:24 (heure de Paris)
Désignation du soumissionnaire	SAS ABIDI PEINTURE
Identifiant du soumissionnaire	887 796 340
Désignation du signataire	Abidi Haithem
Synthèse des éléments déclarés	Résultat fiscal - bénéfice imposable au taux réduit des pme (15 %) : 2282

Signature de l'administration

Désignation	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production (certificat n° 506246666987398049731785838 6)
Signature numérique	dLRggAwVuTxFMFd8aXdLAQB24aUv3aRmo4lwD60tV/bwtb9XQvVy7qmeDdFEfKeG C3BZHmKwDDyU+VIK2rxcnvPi+3hfY17cw/DdEK/quQAERbdwdqgXqMxHPe03chBh /GNUXDS6XSOn+FuMBF2y8kJUG6ieZV/SM1E/gs7Jhgnhetyppb4S2ufl3S0pX3Fu fnyXp3GAyXSSuhCV4fCmRE4v1Xm5TmmCCVl9VrAzBPNXua3NuTltfTiVShMQSQkS Rm3RjtF3IibIfaS3ExfDGSpPmgiPri3992f0qXQpTwj4X1FBJT+C4XwY4e/Opm/3 ZrZ3rzouwDm4V63fUlhBg==

Certifié et conforme
à l'exemplaire
à signer

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
M Abidi Haithem A COMPLETER A COMPLETER N° d'adhérent : 20203040050101	Pour le compte de : SAS ABIDI PEINTURE 27B AVENUE GAMBETTA ASSOCIATION ADAC MULTIMEDIA 83500 LA SEYNE SUR MER N° SIREN : 887 796 340 Période déclarée : 2021 Date limite de dépôt : 18/05/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2065-BIS *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-A *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-B *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-C *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-E *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-F *(Applicable à compter du 31/12/2021)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	27B AVENUE GAMBETTA		
Code postal	83500	Ville	LA SEYNE SUR MER
		Pays	FRANCE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	2 282	Déficit *(report du 2033-B)*	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires *(hors apprentis et handicapés)*	17 433

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	2 085	378	1 707
TOTAL I *(5)*	2 085	378	1 707
2 - Actif circulant			
Créances autres *(3)*	283		283
Disponibilités	9 691		9 691
TOTAL II	9 974		9 974
TOTAL GENERAL (I + II)	12 059	378	11 681

B - PASSIF

		Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres		
Capital social ou individuel		1 000
Résultat de l'exercice		2 919
TOTAL I		3 919
3 - Dettes		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N *(4)*	-339	7 763
TOTAL III		7 763
TOTAL GENERAL (I + II + III)		11 682

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2021)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION				Exercice N
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires		87 100
Autres produits				3
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		87 103
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*				33 352
Autres charges externes				22 999
		dont crédit-bail mobilier		
		dont crédit-bail immobilier		
Impôts, taxes et versements assimilés				34
		dont TP/CFE, CVAE		
Rémunérations du personnel				17 432
Charges sociales				9 647
Dotations aux amortissements				378
		Total des charges d'exploitation (II)		83 842
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				3 261
Produits et charges divers	Produits financiers (III)			
	Produits exceptionnels (IV)			
	Charges financières (V)			
	Charges exceptionnelles (VI)			342
		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes *(art. 217 octies)*		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles *(art. 39 quinquies D)*		
	Impôts sur les bénéfices (VII)			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				2 919

B - RÉSULTAT FISCAL

			Bénéfice	Déficit
			2 919	
Réintégrations de l'exercice				
Impôts et taxes non déductibles				342
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT [illegible] DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice	Déficit
			3 261	
Déficits antérieurs reportables	977	dont imputés sur le résultat	977	

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Déficit	Déficit
	2 284	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels		2 085		2 085	
TOTAL rubrique I		2 085		2 085	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTIS[illegible]	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		378		378
TOTAL rubrique II		378		378

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	977
Déficits imputés	977
Déficits reportables	0
TOTAL des déficits restant à reporter	0

III - DIVERS

Montant de la TVA déductible sur biens et services *(sauf immobilisations)*	854

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		1,00
	- dont apprentis	
	- dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		1,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		87 100
	TOTAL 1	87 100

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats		33 352
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		22 999
	TOTAL 3	56 351

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	30 749

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE	30 749

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	1 000

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR			
	Nom et prénom	ABIDI HAITHEM	Nom marital		
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%	
	Date de naissance	06/08/1989	Pays de naissance	TUNISIE	
	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	JENDOUBA	
	Numéro, type et nom de voie	94 AVENUE EMILE VINCENT			
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau		
	Code postal	83000	Ville	TOULON	
	Pays				